Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Concertation pour le projet de restauration écologique et de valorisation paysagère du plateau de Dollemard

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022

Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville du Havre

Services de la collectivité associés : Service environnement et développement durable, Direction des espaces verts, Direction de l'urbanisme, de l'habitat et des affaires immobilières, direction des bâtiments, direction des affaires juridiques, direction de la communication

Budget : 45 000 € d'AMO concertation sur un projet d'un coût total de 3 500 000 €

Partenaires financiers : Conservatoire du littoral, Région Normandie, OFB, CDC biodiversité

Partenaires techniques : Conservatoire du littoral, Département de la Seine-Maritime, Cabinet Rouge vif

Date de début : Septembre 2019

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : Fin de la concertation en décembre 2019 et fin de la restauration écologique et paysagère fin 2022

Objectifs :

Le Plateau de Dollemard fait partie des entités naturelles et paysagères remarquables de la ville du Havre qu'il est nécessaire de préserver. Ce site comportant deux périmètres ZNIEFF (types I et II) est non

seulement intégré au périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral et reconnu espace naturel sensible avec le Cap de la Hève mais sa frange littorale est également classée NATURA 2000. L'ensemble du plateau représente plus de 120 ha, dont 95 pour le seul espace naturel sensible (ENS). Le plateau présente les habitats caractéristiques des plateaux de falaises calcaires, avec une végétation spécifique de ce type de climat (exposition aux vents dominants et aux embruns). Il présente également l'un des plus beaux panorama paysager sur la baie de Seine. Enfin, le plateau de Dollemard est également situé à l'extrémité du corridor écologique nord du Havre et identifié en tant que réservoir dans la Trame Verte et Bleue. Malheureusement dégradé par des années d'urbanisation sauvage et d'usages illégaux par les nombreux propriétaires privés, le projet porte sur la remise en état écologique du site par le biais d'une Déclaration d'Utilité Publique dont la phase d'expropriation s'achève actuellement. Avant de réaliser les travaux de restauration qui ont débuté fin 2021, la Ville du Havre a souhaité organisé une concertation fin 2019 pour associer les acteurs et usagers du plateau de Dollemard à la définition des orientations du projets.

Mesures mises en œuvre :

En 2019, la Ville du Havre a mené un diagnostic écologique et paysager du site qui a permis de formaliser un plan de gestion du plateau de Dollemard avec le Conservatoire du littoral et le Département de la Seine-Maritime. Sur cette base, une concertation publique a été organisée entre septembre et décembre 2019. Lors de cette concertation accompagnée par le cabinet Rouge-Vif, la Ville du Havre a organisé plus de 20 réunions d'échanges avec les associations, agriculteurs, collectifs et usagers du site ainsi que 3 ateliers publiques de partage, 1 marche exploratoire, 2 réunions publiques et 1 enquête en ligne. Ces échanges avec plus de 300 personnes aux réunions et ateliers ont permis de conforter l'ensemble des orientations de restauration écologique ainsi que les aménagements d'accessibilité au site qui permettront la mise en valeur du patrimoine et des paysages naturels exceptionnels du site (sentiers, parcours d'interprétation, traversée de différents milieeux et paysages, etc...). Les échanges avec les acteurs locaux ont notamment permis de définir la création de talus plantés typique des paysages du pays de Caux avec une sélection d'essences locales telles que définies dans le plan de gestion. Ces talus plantés viendront ceindre les espaces agricoles en complément de clôtures champêtres permettant la gestion par éco-pâturage. Les habitants et usagers ont également insisté sur la nécessité de préserver les paysages naturels et champêtres en évitant les impacts visuels d'aménagements sur le parcours, notamment pour les panneaux pédagogiques sur le patrimoine. C'est pourquoi, le marché public concernant la réalisation d'un sentier d'interprétation insiste sur ce volet et sur l'utilisation combinée de solutions numériques. Une forte attente a également été prise en compte pour la création d'un espace panoramique sur la mer et l'estuaire au débouché du parcours d'interprétation en bord de falaises.

Enfin, la restauration écologique concerne une diversité de milieux naturels encadrée par la norme NF X90-100 de génie écologique pour les entreprises retenues pour ce projet. Il a d'ailleurs été imposé au cahier des charges la présence d'un prestataire écologue au sein des équipes de maîtrise d'œuvre pour veiller à la mise en place d'un plan de cadrage écologique du chantier (mise en défense des éléments naturels, protocoles pour les espèces exotiques envahissantes, protocoles de génie écologiques pour les espaces à restaurer, marque végétal local, etc).

Résultats / impact pour la biodiversité :

Le site du plateau de Dollemard regroupe 16 habitats naturels différents dont 4 d'intérêt communautaire, 265 espèces végétales, 82 espèces d'oiseaux dont 40 nicheuses et 16 présentant un statut national ou régional, 3 mares avec la présence de 6 espèces d'amphibiens sur le secteur, 17 espèces de mammifères dont 9 espèces chiroptères, 3 reptiles et 53 espèces d'insectes dont 7 patrimoniales. La restauration écologique et paysagère du site sera suivie par de futurs inventaires écologiques pour vérifier l'impact des mesures de restauration et de gestion future du site. Le site aura aussi comme rôle de contribuer au corridor écologique Nord du Havre tout en restaurant une zone tampon avec l'urbanisation à travers une

mosaïque d'habitats naturels et de paysages.

Coordonnées

Le Havre

Documents

DUP pour la renaturation d'un plateau et falaises
La Ville du Havre (76) est engagée dans un projet de renaturation du plateau et des falaises de Dollemard classés Espace naturel sensible (ENS) et en site Natura 2000. L'objectif est de procéder à la restauration écologique des milieux naturels du plateau, de dépolluer l'ancienne décharge, de réhabiliter les bas de falaises tout en procédant à la création de cheminements piétonniers et cyclables. Le projet fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour permettre à la Ville du Havre (hors ENS) et au Conservatoire du littoral (en ENS) de devenir propriétaires des différentes parcelles privées et ainsi pouvoir assurer une gestion écologique de l'ensemble de cet espace naturel d'ici 2022. Depuis 2010, début de la procédure, les acquisitions amiables ont été privilégiées. La ville a cependant eu recours à des expropriations afin d'acquérir la totalité du site. Une large concertation a été lancée en 2019. La Ville du Havre a rencontré l'ensemble des acteurs et occupants du plateau : associations, clubs (ex : club de tirs), agriculteurs, locataires et occupants de jardins. La ville propose des compensations pour ces derniers (octroi d'une nouvelle parcelle de jardin ou indemnisation financière).

Territoire : 169 733 habitants (2018), 46,95 km²

Mots clés : Déclaration d'utilité publique (DUP), renaturation, biodiversité, Espace naturel sensible (ENS), Natura 2000, littoral, expropriation, acquisition amiable

Informations complémentaires

Thématiques

Aménagement du territoire
Biodiversité

Auteur

Le Havre (76)

Date de publication

2012

Consulter la ressource

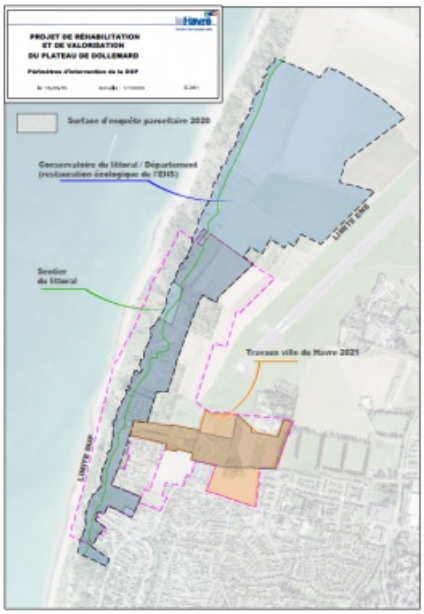

Liens utiles

Concertation - lien site internet de la collectivité

Liens utiles

En savoir plus

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Marc AFFAGARD ingénieur écologue chargé de projets Nature en ville

marc.affagard@lehavre.fr